

MODE D'EMPLOI

VOLETS ROULANTS

MODE D'EMPLOI DES VOLETS ROULANTS

Cher client !

Merci d'avoir achetés des volets roulants «ALUTECH».
Nous espérons que la qualité de produits confirmera
la justesse de votre choix

SOMMAIRE

1. Description et montage.....	2
1.1 Désignation du produit.....	3
1.2 Généralités sur le produit	3
1.3 Conception et fonctionnement du produit.....	3
2. Prescriptions de sécurité	9
3. COMMENT UTILISER LE PRODUIT	9
4. MAINTENANCE	9

1. Description et montage

1.1 Désignation du produit

1.1.1. Les volets roulants sont des dispositifs mécaniques et électromécaniques pour l'installation dans les fenêtres et les portes de bâtiments et de structures afin de protéger les fenêtres et les portes de dommages intentionnels et de la destruction, pour empêcher l'accès non autorisé aux locaux, ainsi que de réduire l'entrée et la sortie de chaleur, protéger du bruit, du vent et de la lumière.

1.1.2. Les volets roulants peuvent être montés à l'extérieur et l'intérieur. Vous pouvez prévoir également des positions différentes pour des éléments constructifs par rapport au plan de l'ouverture.

1.2 Généralités sur le produit

1.2.1. Le profilé AG/77 produit en conformité avec TY P5 37503931.001-2000 est utilisé en tant que profilé général pour le tablier.

1.2.2. Les dimensions du volet roulant et le type de la commande sont spécifiés dans le contrat de fourniture.

1.3 Conception et fonctionnement du produit

1.3.1. Les éléments constructifs principaux du volet roulant : tablier, coffre de protection, coulisses, lame finale, commande (voir fig. 1).

1.3.2. Le contrôle du volet roulant est effectué à l'aide des mécanismes de commande (la commande) de types suivants :

- commande électrique
- commande électrique avec NHK (avec la levée d'urgence manuelle)

Note : *les volets roulants peuvent être équipés de télécommandes, verrous électroniques et d'autres contrôles supplémentaires. Les modes d'emploi, si nécessaire, des dispositifs complémentaires sont attachés à ces instructions par le fabricant.*

Les volets roulants peuvent être équipés de frein à inertie et de système « bord sensible » comme des mesures de sécurité supplémentaires.

1.3.3 Conception et fonctionnement du volet roulant équipé de commande électrique (voir fig. 1) :

1.3.3.1. Le tablier du volet roulant est mis en marche par la commande électrique à l'aide de dispositifs locaux (interrupteurs, interrupteur à clé) et d'une télécommande (télécommande).

1.3.3.2. Sur la demande du client la commande peut être équipée d'un mécanisme de levée manuelle en cas d'urgence (système NHK) – d'une manivelle.

1.3.3.3. Levée (descente) du tablier:

- appuyez (tournez) sur la touche de l'interrupteur (position 14) dans le sens « levée » (« descente ») et maintenez-la appuyée jusqu'à ce que l'interrupteur d'extrémité de la commande ne se met en marche et n'arrête pas le tablier du volet roulant complètement.

Note : *en cas d'équipement d'un interrupteur à clé, insérez la clé dans l'interrupteur, tournez-la vers « levée » (« descente ») et maintenez jusqu'à ce que l'interrupteur d'extrémité de la commande ne se met en marche.*

1.3.3.4 Pour arrêter le tablier dans la position intermédiaire lâchez la touche (la clé) lors de la levée (descente) du tablier. Le mouvement du tablier sera recommencé à l'appui sur la touche ou en tournant la clé dans le sens nécessaire.

Note : en cas de fourniture des interrupteurs avec la position fixe de la touche (clé) il ne faut pas la tenir appuyée jusqu'à l'arrêt définitif du tablier. Le tablier s'arrêtera automatiquement. S'il faut arrêter le tablier dans la position intermédiaire, tournez la touche (clé) dans la position neutre. Le mouvement du tablier sera recommencé à l'appui sur la touche ou en tournant la clé dans le sens nécessaire.

Après l'arrêt automatique de la commande tournez la touche (clé) à la position neutre.

1.3.4 Fonctionnement du volet roulant équipé de commande avec le système de levée d'urgence manuelle (NHK):

1.3.4.1 La levée (descente) du tablier en mode de fonctionnement se déroule conformément au paragraphe 1.3.3.

1.3.4.2 La levée (descente) du tablier en mode d'urgence :

Attention ! Le mode d'urgence est un mode de fonctionnement du volet roulant en l'absence de tension dans le circuit électrique.

1.3.4.3 Levée du tablier :

- en cas de fourniture du volet roulant à manivelle amovible, insérez un crochet du moulinet dans la boucle de la commande électrique. Tournez la manivelle avec une main tout en tenant la barre dans l'autre. Le tablier sera levé quand la dernière lame atteint le bord inférieur du coffre. Il est interdit de lever le tablier plus haut : il peut sortir des coulisses.

1.3.4.4 Descente du tablier :

- tournez la manivelle avec une main tout en tenant la barre dans l'autre jusqu'à la fermeture complète des lamelles du tablier. Il est interdit de tourner la manivelle davantage : il exige un effort considérable et peut endommager le mécanisme. La garantie ne couvre pas des dommages résultant de telles actions.

ATTENTION ! Il est strictement interdit d'utiliser le système de levée manuelle s'il y a la tension dans le réseau. Il peut en résulter des dommages pour le mécanisme de commande.

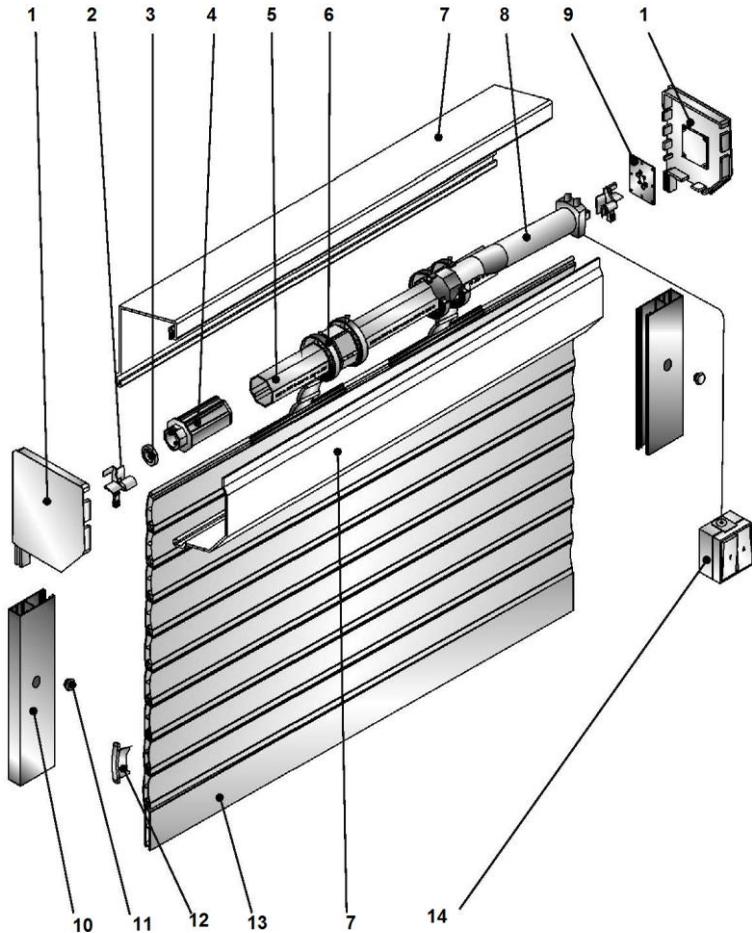


Fig.1 Volet roulant avec la commande électrique :

- | | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| 1 Couvercle latéral | 8 Commande électrique |
| 2 Dispositif de guidage | 9 Fixation |
| 3 Roulement | 10 Coulisse |
| 4 Capsule réglable | 11 Bouchon |
| 5 Axe octogonal | 12 Verrou latéral |
| 6 Bague de verrou | 13 Profilé final |
| 7 Coffre de protection | 14 Interrupteur ou boîte de commande |

1.3.5 Caractéristiques d'utilisation du frein à inertie :

1.3.5.1 La désignation principale du frein à inertie est de prévenir la descente du tablier. Le frein à inertie est un accouplement à inertie qui bloque la commande quand la vitesse de rotation dépasse 22 min⁻¹ et assure la protection et la sécurité supplémentaires pendant l'utilisation du volet roulant avec un grand poids du tablier.

1.3.5.2 L'axe est bloqué en cas de défaillance du réducteur de la commande. Dans ce cas le tablier tombe brusquement en bas (la fréquence de rotation de l'axe dépasse 22 tours par minute), ce qui mène au déclenchement du frein.

Simultanément au verrouillage de l'axe la commande est coupée du circuit quand la partie centrale du frein (accouplement) (fig.1. position 3) tourne par rapport au corps (fig.1, position 1). En tournant l'accouplement appuie sur l'interrupteur (fig.1, position 2) et coupe le circuit de la commande.

Attention ! Pour revenir le frein dans son état initial de service il est nécessaire de desserrer la vis de blocage (fig. 1, position 4), tourner la partie central dans la position initiale (comme indiqué sur la fig. 1) et serrer la vis avec une clé dynamométrique (force de serrage - 15Nm) . Après cela, il faut peindre (laquer) la vis de blocage pour empêcher le dévissage des fixations.

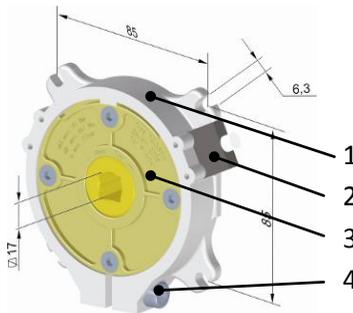


Fig. 2 Dimensions de base et conception du frein à inertie

1.3.6 Caractéristiques d'utilisation du système « bord sensible » :

1.3.6.1 Le système « bord sensible » est un des systèmes de sécurité principaux du volet roulant. Quand le bord inférieur du tablier rencontre un obstacle – par exemple, une voiture, une personne et d'autres – le système arrête la descente du volet roulant et la remplace par la levée.

1.3.6.2 Le système se compose des pièces et des appareils suivants (voir figures 3 et 4) :

- boîte de commande avec un récepteur de radio intégré
- émetteur / récepteur de signal du bord optique
- capteur optiques
- garniture d'étanchéité sous le profilé final
- arrêt
- télécommande

1.3.6.3 Le principe de fonctionnement du système sans fil afin de protéger le bord inférieur :

1.3.6.3.1 Les capteurs optiques doivent être fixés de deux côtés sur la garniture d'étanchéité, située dans le profilé final. Afin de ne pas abîmer les capteurs optiques il est nécessaire d'installer des arrêts de deux côtés (fig. 4)

1.3.6.3.2 Quand le volet descend et le tablier rencontre un obstacle, la garniture en caoutchouc de toile se déforme, le faisceau optique est interrompu et les capteurs optiques envoient un signal à l'émetteur/récepteur fixé sur le bord inférieur du tablier (profilé final).

1.3.6.3.3 Puis l'émetteur envoie un signal radio à la boîte de commande avec un récepteur de radio intégré sur la présence d'un obstacle. Selon la logique programmée de la boîte de commande le volet roulant s'arrêtera et commencera à s'enrouler jusqu'à l'ouverture complète.

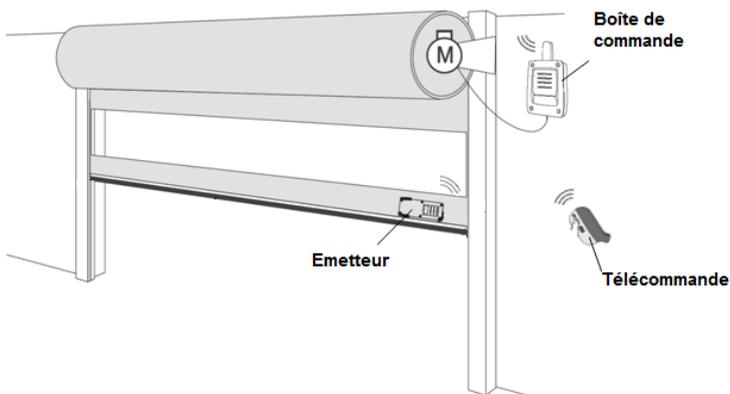


Fig. 3 Schéma du système automatisé de protection du bord inférieur

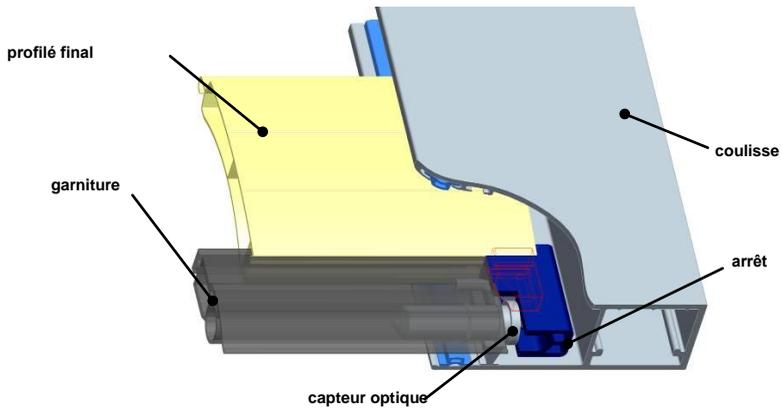


Fig. 4 Disposition des composants de protection du bord inférieur

1.3.6.4 Le principe de fonctionnement du système filaire pour la protection du bord inférieur ne diffère pas du principe de fonctionnement du système sans fil. La seule différence est qu'il n'y a pas d'émetteur dans ce système et le signal des capteurs optiques est transmis directement à la boîte de commande par l'intermédiaire du fil enroulé.

2. Prescriptions de sécurité

2.1 La conception des volets roulants assure un fonctionnement fiable du produit en conformité avec l'ordre de travail et les exigences énumérées ci-dessous.

2.2 Pendant le fonctionnement du volet roulant il faut effectuer le contrôle visuel de la levée et la descente du tablier afin de prévenir l'apparition de personnes dans la zone de travail et d'autres objets étrangers.

2.3 Lors de l'utilisation du volet roulant il est interdit de :

- empêcher le mouvement du tablier (levée-descente) avec les mains et d'autres objets étrangers ;
- lors de la descente du tablier rester dans la zone de son mouvement ;
- utiliser des volets roulants, s'il y a des dommages visibles des câbles électriques ou des dispositifs de commande (interrupteurs, télécommandes, etc.)

2.4 En cas de perturbation dans le fonctionnement de vos volets roulants, en particulier, dans le cas de bruit anormal, de l'odeur ou de tout ce qui suscite des inquiétudes, arrêtez immédiatement de les utiliser et contactez le service clientèle de la société qui a effectué l'installation du produit ou ses représentants.

ATTENTION ! La levée et la descente fréquentes du tablier avec la commande électrique à des températures ambiantes élevées, ou le fonctionnement continu pendant 4-5 minutes, peuvent déclencher le thermostat intégré. Dans ce cas, la commande sera bloquée jusqu'à ce qu'il refroidisse à la température de service. S'il vous plaît, attendez un certain temps (environ 15 minutes).

2.5 L'inspection et la réparation des volets roulants doivent être effectuées par un de technicien qualifié de la société qui a installé le produit.

2.6 Il est interdit d'effectuer un réglage non autorisé, réparer, réinstaller ou apporter des modifications à la conception du produit.

3. COMMENT UTILISER LE PRODUIT

3.1 Lors de l'utilisation du produit il faut suivre l'ordre décrit dans ce document.

3.2 Pour maintenir le produit en bon fonctionnement il faut nettoyer le tablier et des coulisses du volet roulant de la poussière, la saleté, la glace (en hiver) et des objets étrangers (petits cailloux, feuilles, branches, etc.) Pour nettoyer le volet roulant il est autorisé à utiliser un chiffon doux et des solutions de nettoyage non agressifs.

ATTENTION ! En cas de givrage du volet roulant en hiver il est fortement recommandé d'enlever la glace par de légers coups à l'intérieur ou à l'extérieur du tablier avec un objet mou avant de l'enrouler.

4. MAINTENANCE

4.1 Pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité lors de l'utilisation du volet roulant il est recommandé d'effectuer régulièrement l'inspection technique et la maintenance avec la participation des spécialistes de la société qui a installé le produit ou de ses représentants.

4.2 À la livraison des volets roulants, vous pouvez conclure un contrat de maintenance avec la société qui a effectué l'installation du produit.



ALUTECH INCORPORATED
10 rue Sélitskogo
220075 Minsk, Biélorussie
tél./fax: +375 (17) 299 61 11,
345 81 53, 56, 57, 58, 59

Fax: +375 (17) 345 82 82
www.alutech-group.com